AVIS DE MARCHÉ DE SERVICES

Projet régional de facilitation des affaires dans l'espace CEEAC – Visibilité et Dissémination

Lieu(x) d'exécution - CEEAC

1. Référence

FED/2009/021-679 - TD14029-034

2. Procédure

Négociée concurrentielle

3. Intitulé du Programme

10^{ième} FED – ACP Facilité Climat des Affaires (FED/2009/021-679)

4. Financement

Convention de financement

5. Pouvoir adjudicateur

Soges S.p.A., représenté par le chef d'équipe de l'Unité de gestion du programme BizClim ayant le rôle de régisseur au nom de l'Ordonnateur régional pour le programme FED/2009/021-679 – Secrétariat ACP, Avenue Georges Henri 451, 1200 Bruxelles, Royaume de Belgique.

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Type de marché

Prix unitaires

7. Description du marché

Le projet devrait permettre à la CEEAC et ses pays membres de définir et approuver un Plan d'Action pour l'amélioration de l'environnement des affaires dans la région. Une équipe composée de deux Experts principaux, d'un Expert en logistique et de 10 Experts nationaux sera déployée pour la réalisation d'activités relatives à des études et à l'organisation de deux évènements.

La mise en œuvre du projet nécessite la mise en place d'une Cellule de facilitation des affaires au sein de la CEEAC, laquelle sera assistée par une équipe d'Experts composée d'un Conseiller-Coordonnateur de Programme et d'un Expert en eRegulations mentionnés ci-dessus. L'équipe d'experts sera chargée de la réalisation d'une étude de l'environnement des affaires dans la région et de la préparation d'un Plan d'Action pour son amélioration.

L'objectif de ce présent contrat est d'assurer la visibilité du projet et des réunions régionales prévues ainsi que d'en disséminer les résultats. Une coordination étroite devra se mettre en place entre le bénéficiaire, l'équipe d'experts techniques chargée de l'étude et le prestataire chargé de l'organisation logistique des conférences. Pour faciliter cette collaboration, les termes de référence de chaque contrat seront mis à disposition des prestataires.

8. Nombre et intitulé des lots

Un seul lot

9. Budget maximal

70.000 EUR

CONDITIONS DE PARTICIPATION

10. Eligibilité

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques et morales participant individuellement ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires, qui sont établies dans un Etat membre de l'Union européenne, dans un Etat ACP, ou dans un pays ou sur un territoire autorisé par l'accord de partenariat ACP-CE en vertu duquel le programme est financé (voir également le point 29 ci-après). La participation est également ouverte aux organisations internationales.

11. Nombre d'offres

Une personne physique ou morale ne peut soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (comme entité juridique individuelle ou comme chef de file ou membre d'un consortium présentant une offre). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles elle participe seront éliminées.

12. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent signer la déclaration incluse dans le formulaire de soumission), selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.3.3 du Guide Pratique.

13. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

14. Date prévue de commencement du marché

Juin 2014

15. Durée de mise en œuvre des tâches

6 mois (aucunes activités ne pourront avoir lieu après le 31 décembre 2014 indépendamment de la date effective de début des activités)

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble:

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire [à préciser en fonction de la rubrique 3 du formulaire de soumission]. Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

Pour les personnes morales et physiques :

- le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire doit être supérieur à 45.000 Euro au cours des deux dernières années (2012, 2013).
- 2) Capacité professionnelle du soumissionnaire (à préciser en fonction de la rubrique 4 du formulaire de soumission)

Pour les personnes morales et physiques :

- au moins 1 personne faisant partie des effectifs de cette année (2014) du soumissionnaire travaille actuellement dans des domaines en rapport avec le présent marché.
- 3) Capacité technique du soumissionnaire (à préciser en fonction des rubriques 5 et 6 du formulaire de soumission)

Pour les personnes morales et physiques :

- le soumissionnaire a mis en œuvre des projets financés par le FED au cours des 5 dernières années;
- le soumissionnaire a mis en œuvre au moins un projet dans le domaine en rapport avec le présent marché au cours des 5 dernières années. Une expérience antérieure qui aurait abouti à une rupture de contrat et une résiliation de la part d'un pouvoir adjudicateur, ne peut pas être utilisée comme référence. Cette règle est applicable à l'expérience des experts dans le cadre des marchés à honoraires.

Un opérateur économique peut, le cas échéant et pour un marché déterminé, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre lui-même et ces entités. Il doit dans ce cas prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple par la production de l'engagement de ces entités de les mettre à sa disposition. Dans les mêmes conditions, un consortium d'opérateurs économiques peut faire valoir les capacités de membres de ce consortium ou d'autres entités.

17. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse.

SOUMISSION DE L'OFFRE

18. Date limite de réception des offres

La date limite pour la réception des offres est indiquée au point 8 des Instructions aux soumissionnaires.

19. Modalités de présentation des offres et renseignements à fournir

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de soumission standard pour les procédures négociées concurrentielles en respectant son modèle et ses dispositions. Ce formulaire est disponible à l'adresse Internet suivante :

 $\underline{\text{http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/services/index_fr.htm}}\ ,\ voir\ le\ dossier\ zip\ intitul\'e\ «\ dossier\ d'appel\ d'offres\ simplifi\'e.$

Aucun document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre ne sera pris en considération.

20. Modalités d'envoi des offres

Les offres doivent être transmises au pouvoir adjudicateur en français exclusivement, en utilisant les moyens indiqués au point 8 des Instructions aux soumissionnaires.

Les offres soumises de toute autre façon seront écartées.

21. Modification ou retrait des offres

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre moyennant une notification écrite avant la date limite de remise des offres. Aucune offre ne saurait être modifiée après ce délai.

La notification de modification ou de retrait doit être rédigée et présentée conformément au point 8 des Instructions aux soumissionnaires. L'enveloppe extérieure (et l'enveloppe intérieure pertinente au cas où une telle enveloppe est utilisée) doit porter la mention «modification» ou «retrait», selon le cas.

22. Langue opérationnelle

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

23. Base juridique

Accord de Partenariat ACP – EC signé à Cotonou le 23 juin 2000 tel qu'amendé le 25 juin 2005 et le 22 juin 2010 (Annexe IV)

24. Autres renseignements (par exemple: les heures d'ouverture du pouvoir adjudicateur)

Non applicable

2014 Page 4 sur 4